



Département de la MEUSE  
Arrondissement de VERDUN  
Canton de ETAIN  
COMMUNE DE  
55210 – Hannonville sous les Côtes  
Tél. : 03.29.87.33.08  
E.mail : [mairie55hannonville@gmail.com](mailto:mairie55hannonville@gmail.com)  
Site : [www.mairie-hannonville.fr](http://www.mairie-hannonville.fr)  
SIRET : 21550228700018

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2025**

**Présidente** : Mme LEPRINCE Danielle  
**Secrétaire de séance** : Mme SAYEN Annick

**Présents** : Mme LEPRINCE Danielle, Mme SAYEN Annick, M. MAZZOLA Michel, Mme AUBRY Céline, Mme HUMBERT Marie, M. LEPRINCE Christophe, M. STEIN Jérôme, M. LABISSY Alain, M. WALLERICH Patrice.

**Pouvoirs** : M. BRIZION Cyril donne son pouvoir à M. MAZZOLA Michel  
Mme BRIZION Virginie donne son pouvoir à M. LABISSY Alain  
M. CAURIER Laurent donne son pouvoir à M. LEPRINCE Christophe

**Absent excusé** : M. PARANT Romuald

**Absent** : M. ADAM Francis

### **1) Validation du compte rendu précédent**

Règlement salle jeunes : Mme LEPRINCE demande le retrait du paragraphe concernant la location gratuite aux associations, un règlement a été voté pour le prêt de salles aux associations notamment hors commune, avec un coût prévu pour l'énergie (voir compte rendu du 16 septembre 2022).

Approbation à l'unanimité.

## **Rappel de l'ordre du jour :**

- 1/ adoption du compte rendu précédent
- 2/ cimetière : reprise de concessions
- 3/vote des taux des impôts directs locaux
- 4/vote des subventions
- 5/Approbation des Comptes Financiers Uniques 2024
- 6/vote de l'affectation de résultat
- 7/vote des budgets 2025
- 8/remboursement au 1<sup>er</sup> adjoint pour l'achat décoration salle jeunes
- 9/information sur l'avenir de l'eau de la commune
- 10/Manifestation dans la commune « Blababar » et le « Doyenné »

Questions diverses

## **2/ Cimetière : reprise de concessions**

Mme La Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un état des lieux du cimetière a été effectué pour la reprise de concessions en état d'abandon.

Elle explique la procédure engagée par la commune :

-Le procès-verbal de 1<sup>ère</sup> constatation de l'état d'abandon de concessions perpétuelles a été effectué le 20 septembre 2019 avec 36 concessions visées ; affiché à la mairie et sur la porte du cimetière pour une durée de 1 mois.

-Le procès-verbal de 2<sup>ème</sup> constatation de l'état d'abandon de concessions perpétuelles a été effectué le 03 décembre 2024 avec 32 concessions visées ; affiché à la mairie et sur la porte du cimetière le 05 décembre 2024 au 11 mars 2025.

L'ensemble de la procédure ayant été menée à son terme conformément aux dispositions réglementaires, Mme La Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur la reprise des concessions, ce qui lui permettra ensuite de prendre l'arrêté individuel de reprise.

Le conseil Municipal décide à la majorité moins 1 abstention, de reprendre les concessions en état d'abandon figurant sur la liste, d'autoriser Mme la Maire à prendre un arrêté municipal individuel prononçant leur reprise dont elle assurera la publicité conformément à la réglementation en vigueur, de mettre en service les terrains ainsi libérés, pour de nouvelles concessions.

### 3/vote des taux des impôts directs locaux

#### DECISION EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Type de contribution *	Bases notifiées (si connues)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision de l'Ass. délib.	Variation des taux/(N-1)	Produit vote
Taxe d'habitation			7.520%		2 350 00
TFPB - Taxe foncière sur les propriétés bâties			34.250%		132 685 00
TFPNB - Taxe foncière sur les propriétés non bâties			19.320%		9 718 00
CFE - Contribution foncière des entreprises			10.400%		1 508 00
<b>TOTAL 2023</b>					<b>468 261,00</b>
Taxe d'habitation			7.520%		2 782 00
TFPB - Taxe foncière sur les propriétés bâties			34.250%		136 692 00
TFPNB - Taxe foncière sur les propriétés non bâties			19.320%		10 182 00
CFE - Contribution foncière des entreprises			10.400%		1 693 00
<b>TOTAL 2024</b>					<b>481 349,00</b>

Taxes	2025		Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col 4 x col 2) 2025 5
	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2			
Taxe foncière bâtie (TFB)	401 288	34,25	106,10	406 700	139 295
Taxe foncière non bâties (TFNB)	52 643	19,32	91,78	53 700	10 375
Taxe d'habitation (TH)	32 684	7,82	43,87	29 600	2 228
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	18 285	10,40	40,22	16 900	1 854
				Total	183 550

Mme la Maire propose de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux.

Le conseil municipal vote à l'unanimité les taux inchangés.

### 4/vote des subventions

Les Carams en Fête :	1500€ 1 voix contre
Entente VHF :	1500€
ECOMUSEE :	1200€ (2 conseillers ne participent pas au vote)
GENERATION	
MOUVEMENT :	750€
CÔTES & JEUX :	400€ (M. STEIN, président de l'association, sort)
LES GALOPINS :	250€
PARENT'AILE DES	
COUTIATS :	350€ (Mme THOMAS sort) Réflexion sur les sorties
ECHOS ET COÈVRE :	200€ 1 contre, 1 abstention
JUDO CLUB :	100€
MUSIQUE AUX	
MIRABELLES :	300€
AFM TELETHON :	100€
COMITE DU SOUVENIR	
FRANÇAIS FRESNES :	50€
RESTO DU CŒUR :	200€
ILCG :	200€
AMICALE SP FRESNES :	100€

Une demande de subvention du HAND de Vigneulles est arrivée entre-temps et sera étudiée en commission.

Pour un total global de **7200€**.

## 5/Approbation des Comptes Financiers Uniques 2024

### COMMUNE :

BALANCE GENERALE					
Fonctionnement	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	Réalisé	Différence
Dépenses	647 107,77	0,00	0,00	314 694,89	332 412,88
Recettes	345 719,86	0,00	0,00	363 539,01	17 819,15
Dépenses 002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes 002	301 387,91	0,00	0,00	301 387,91	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 232,03</b>	
Investissement	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	Réalisé	Différence
Dépenses	687 000,00	0,00	0,00	315 038,19	371 961,81
Recettes	501 290,32	0,00	0,00	85 848,72	415 441,60
Dépenses 001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes 001	185 709,68	0,00	0,00	185 709,68	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-43 479,79</b>	
<b>Total Général</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>306 752,24</b>	

### ASSAINISSEMENT :

BALANCE GENERALE					
Fonctionnement	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	Réalisé	Différence
Dépenses	152 897,94	0,00	0,00	78 000,92	74 897,02
Recettes	125 201,85	0,00	0,00	121 185,68	4 016,17
Dépenses 002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes 002	27 696,09	0,00	0,00	27 696,09	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 880,85</b>	
Investissement	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	Réalisé	Différence
Dépenses	112 151,94	0,00	0,00	100 088,59	12 063,35
Recettes	146 112,82	0,00	0,00	84 507,22	61 605,60
Dépenses 001	33 960,88	0,00	0,00	33 960,88	0,00
Recettes 001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-49 542,25</b>	
<b>Total Général</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 338,60</b>	

## BALANCE GENERALE

Fonctionnement	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	Réalisé	Différence
Dépenses	113 037,45	0,00	0,00	94 178,60	18 858,85
Recettes	97 468,45	0,00	0,00	98 675,25	-1 206,80
Dépenses 002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes 002	15 569,00	0,00	0,00	15 569,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 065,65</b>	

  

Investissement	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	Réalisé	Différence
Dépenses	141 377,35	0,00	0,00	63 092,16	78 285,19
Recettes	81 550,75	0,00	0,00	65 096,19	16 454,56
Dépenses 001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes 001	59 826,60	0,00	0,00	59 826,60	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 830,63</b>	

  

<b>Total Général</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 896,28</b>	
----------------------	-------------	-------------	-------------	------------------	--

## FORET :

## BALANCE GENERALE

Fonctionnement	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	Réalisé	Différence
Dépenses	360 847,51	0,00	0,00	24 774,93	336 072,58
Recettes	65 800,00	0,00	0,00	55 787,19	10 012,81
Dépenses 002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes 002	295 047,51	0,00	0,00	295 047,51	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>326 059,77</b>	

  

Investissement	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	Réalisé	Différence
Dépenses	279 397,51	0,00	0,00	0,00	279 397,51
Recettes	279 397,51	0,00	0,00	0,00	279 397,51
Dépenses 001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes 001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

  

<b>Total Général</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>326 059,77</b>	
----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------	--

Récapitulatif des Comptes Financiers Uniques 2024 :

**COMMUNE :**

Excédent + 306 752.24€

**EAU :**

Excédent + 81 896.28€

**ASSAINISSEMENT :**

Excédent : +21 338.60€

**FORET :**

Excédent +326 059.77€

**LOTISSEMENT**

Déficit de - 67 000.74€ (La vente de la parcelle sera sur le CFU 2025)

**Soit un excédent Global de :**

**+ 669 046.15€**

Mme la Maire sort de la salle pour laisser M. le 1er Adjoint procéder aux votes des CFU

CFU 2024 de la commune : approuvé à la majorité de 11 voix et 2 contre

CFU 2024 assainissement : approuvé à l'unanimité

CFU 2024 eau : approuvé à l'unanimité

CFU 2024 forêt : approuvé à l'unanimité

CFU 2024 lotissement : approuvé à l'unanimité

**6/ Votes de l'affectation de résultats**

**Mme la Maire procède aux votes :**

## COMMUNE :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	301 387,91	0,00	185 709,68	0,00	487 097,59
Opérations exercice	314 694,89	363 539,01	315 038,19	85 848,72	629 733,08	449 387,73
<b>TOTAUX</b>	<b>314 694,89</b>	<b>664 926,92</b>	<b>315 038,19</b>	<b>271 558,40</b>	<b>629 733,08</b>	<b>936 485,32</b>
Résultat de clôture		350 232,03	43 479,79			306 752,24

  

Restes à réaliser	127 035,00	0,00
Besoin / excédent de financement total		179 717,24
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement		258 203,51

170 514,79	au compte 1068 (recette d'investissement)
179 717,24	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
43 479,79	au compte 001 (déficit d'investissement reporté)

Le conseil vote à l'unanimité l'affectation de résultat pour la commune

**EAU :**

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	15 569,00	0,00	59 826,60	0,00	75 395,60
Opérations exercice	94 178,60	98 675,25	63 092,16	65 096,19	157 270,76	163 771,44
<b>TOTAUX</b>	<b>94 178,60</b>	<b>114 244,25</b>	<b>63 092,16</b>	<b>124 922,79</b>	<b>157 270,76</b>	<b>239 167,04</b>
Résultat de clôture		20 065,65		61 830,63		81 896,28

  

Restes à réaliser	44 500,00	0,00
Besoin / excédent de financement total		37 396,28
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement		16 454,56

0,00	au compte 1068 (recette d'investissement)
20 065,65	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
61 830,63	au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

Le conseil vote à l'unanimité l'affectation de résultat pour l'eau

## ASSAINISSEMENT

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	27 696,09	33 960,88	0,00	33 960,88	27 696,09
Opérations exercice	78 000,92	121 185,68	100 088,59	84 507,22	178 089,51	205 692,90
<b>TOTAUX</b>	<b>78 000,92</b>	<b>148 881,77</b>	<b>134 049,47</b>	<b>84 507,22</b>	<b>212 050,39</b>	<b>233 388,99</b>
Résultat de clôture		70 880,85	-49 542,25			21 338,60
Restes à réaliser					0,00	0,00
Besoin / excédent de financement total						21 338,60
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						61 605,60

49 542,25	au compte 1068 (recette d'investissement)
21 338,60	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
49 542,25	au compte 001 (déficit d'investissement reporté)

Le conseil vote à l'unanimité l'affectation de résultat pour l'assainissement

## FORET

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	295 047,51	0,00	0,00	0,00	295 047,51
Opérations exercice	24 774,93	55 787,19	0,00	0,00	24 774,93	55 787,19
<b>TOTAUX</b>	<b>24 774,93</b>	<b>350 834,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 774,93</b>	<b>350 834,70</b>
Résultat de clôture		326 059,77				326 059,77
Restes à réaliser					0,00	0,00
Besoin / excédent de financement total						326 059,77
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						279 397,51

0,00	au compte 1068 (recette d'investissement)
326 059,77	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
0,00	au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

Le conseil vote à l'unanimité l'affectation de résultat pour la forêt

## LOTISSEMENT SCIERIE :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	67 000,74	0,00	0,00	0,00	67 000,74	0,00
Opérations exercice	0,00	67 000,74	67 000,74	0,00	67 000,74	67 000,74
TOTAUX	67 000,74	67 000,74	67 000,74	0,00	134 001,48	67 000,74
Résultat de clôture			67 000,74		-67 000,74	

Restes à réaliser	0,00	0,00
Besoin / excédent de financement total	-67 000,74	
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement		0,00

0,00	au compte 1068 (recette d'investissement)
0,00	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
67 000,74	au compte 001 (déficit d'investissement reporté)

Le conseil vote à l'unanimité l'affectation de résultat pour le lotissement scierie

## 7/vote des budgets 2025 :

### COMMUNE :

Dépenses de fonctionnement : 512 543.13€  
Recettes de fonctionnement : 512 543.13€

Dépenses d'investissement : 466 064.79€  
Recettes d'investissement : 466 064.79€

Soit un excédent global de + 46 478.34€

Le conseil vote pour le budget de la commune par 11 voix pour et 2 voix contre  
M.MAZZOLA demande à trouver une solution pour les nids de poule

### EAU :

Dépenses de fonctionnement : 65 622.80€  
Recettes de fonctionnement : 65 622.80€

Dépenses d'investissement : 114 469.43€  
Recettes d'investissement : 114 469.43€

Soit un excédent global de + 48 846.63€

Le conseil vote à l'unanimité le budget eau  
Les sources et le réservoir seront nettoyés bientôt.

#### ASSAINISSEMENT :

Dépenses de fonctionnement : 99 470.11€  
Recettes de fonctionnement : 99 470.11€

Dépenses d'investissement : 114 201.36€  
Recettes d'investissement : 114 204.36€

Soit un excédent global de + 14 734.25€

Le conseil vote à l'unanimité le budget assainissement

#### FORET :

Dépenses de fonctionnement : 391 559.77€  
Recettes de fonctionnement : 391 559.77€

Soit un excédent global de + 391 559.77€

Le conseil vote à l'unanimité le budget forêt

#### LOTISSEMENT SCIERIE :

Dépense de fonctionnement : 67 000.74€  
Recettes de fonctionnement : 67 000.74€

Dépenses d'investissement : 67 000.74€  
Recettes d'investissement : 67 000.74€

Soit un déficit global de – 67 000.74€

Le conseil vote à l'unanimité le budget lotissement scierie

#### **8/remboursement au 1er adjoint pour l'achat décoration salle jeunes**

Dans le cadre de la décoration de la salle jeunes, M. STEIN Jérôme 1er adjoint a dû avancer les frais de 517.49€ chez Centrakor de Verdun (le compte client ayant été résilié suite à un changement de propriétaire du magasin.

Le conseil vote à l'unanimité son remboursement.

#### **9/information sur l'avenir de l'eau de la commune :**

M.LEPRINCE a participé aux réunions du collectif « laissez les maires gérer leur eau » et informe le Conseil de l'avancée du dossier. Le choix fait par la commune de garder les compétences eau et assainissement est désormais acquis, cette liberté de transfert ou non de ces deux compétences pour les communes ayant été votée au Sénat et à l'Assemblée Nationale. A chaque nouvelle mandature, la CDCI statuera sur les enjeux liés à la qualité et quantité de l'eau et dressera un rapport qui devra être lu au Conseil dans les 6 mois qui

suivent les élections municipales. Le nouveau Conseil aura alors la possibilité de garder ou d'inverser la décision mais le choix qui sera fait sera irréversible.

### 10/Manifestations dans la commune « Blablabar » et le « Doyenné »

BLABLABAR , projet de plusieurs associations d'un café itinérant qui s'installe une fois par mois (le premier mardi) en extérieur, dans un village du secteur. L'objectif est de réunir les habitants, pour une soirée conviviale, autour d'un verre et des jeux. Pour Hannonville, ce sera le mardi 1<sup>er</sup> Juillet, à partir de 18h, place de la Mairie, les toilettes de la salle ACA seront mises à disposition.

Approbation du Conseil.

LA FÊTE DU DOYENNE, est programmée à Hannonville le 24 mai à partir de 14h, sur le thème de l'écologie. Les salles communales seront mises à disposition ; il est prévu une visite commentée de l'église, par Mme PIERSON de l'Esparges, visite de la maison de Paul et Sophie, déambulation dans la rue Chaude pour appréhender l'architecture d'un village-rue ; la Cie des Semeurs d'Art présentera son spectacle « le liseron nous fascine » dans la cour de l'école, dès 14h.

Approbation du Conseil

Mme la Maire fait part du projet de Mme GLINKIEWICZ Laura, habitante du village au 41 rue chaude, elle propose à la commune d'installer le camion de la société SYM OPTIC 2 fois dans l'année, une fois place de la mairie, la seconde devant l'Ehpad. Ce camion est équipé d'appareils permettant le contrôle de la Vue, les intervenants sont des professionnels, et l'achat sur place de lunettes sera possible.

### Questions diverses

Pourquoi Echo et Coèvre n'est-il plus distribué dans la commune ? Mme la Maire répond que l'employé communal n'a pas le temps de le faire ; rien n'empêche les conseillers de s'organiser pour la distribution.

Lever de la séance à 23h

Secrétaire de séance

ANNIEK SAYEN

